

Image not found or type unknown



Succession avec testament multi heritiers

Par laetineris, le 07/08/2015 à 09:01

bonjour,

je souhaite faire un testament avec mon amie, nous ne sommes pas mariées nous allons nous pacser en automne et marier en mai 2016, on voudrait faire un testament de suite, sera t il toujours valable après le pasc et ensuite pour le mariage ? Ou devra t on en refaire un? nous voulons faire donation au dernier vivant , mais on souhaite que une fois le dernier décédé l'on puisse leguer tous nos biens a nos neveux et nièces respectifs, ce qui fait 3 de son coté et 2 du miens. EST CE POSSIBLE , ? ET comment?

merci de me répondre

cordialement